

Communiqué de presse
20 septembre 2024

Lancement de l'Indice France Vélo
Le label pour des vélos conçus, assemblés et produits en France

L'Indice France Vélo, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un label qui vise à mettre en lumière les vélos conçus, assemblés et produits en France, de façon simple et transparente. C'est un indice volontaire élaboré avec les acteurs français de la filière économique du vélo en France pour faciliter l'information des consommateurs.

Il permet aux particuliers comme aux professionnels de répondre à la réponse à cette question : « à quel point ce vélo est-il français ? »

Comment est-il décerné ?

Le savoir-faire et l'innovation des fabricants-assembleurs français, artisans et industriels, sont ici valorisés. Le référentiel technique a été rédigé pour s'adapter aux spécificités de la production des vélos.

L'indice attribué a un caractère progressif, au travers d'une note obtenue en prenant en compte les cinq étapes clés de la fabrication d'un vélo :

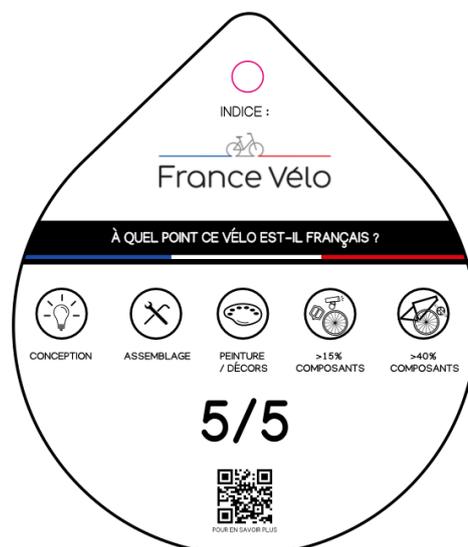
1. Conception : La conception du vélo se fait en France : les équipes de recherche et développement sont situées en France

2. Assemblage : La chaîne de montage du modèle est située en France pour 100% des vélos.

3. Peinture et décor : La peinture et la pose des décors du cadre a minima sont réalisées en France

4. Composants français $\geq 15\%$: Les composants du vélo produits en France représentent 15% minimum de la valeur des composants

5. Composants français $\geq 40\%$: Les composants du vélo produits en France représentent 40% minimum de la valeur des composants



Chaque étape permet d'avoir une note 0 ou 1 point. L'indice est une note allant de 2/5 à 5/5, sachant que la conception et l'assemblage doivent être a minima fait en France pour prétendre à l'indice France Vélo.

Comment candidater ?

Pour candidater à l'Indice France Vélo, il suffit d'écrire à cyclescore@apic-asso.com.

La candidature à l'Indice France Vélo peut s'effectuer en complément du Cyclescore, tout comme elle peut être déposée de façon indépendante.

Le déploiement du label est pris en charge par l'APIC, au sein de la filière France Vélo. L'APIC est le gestionnaire nommé par l'Etat pour assurer l'identification des cycles en France ; mais c'est aussi un acteur du quotidien, engagé plus largement dans la valorisation des mobilités actives.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter [notre site web](#).

Contact presse

Florence Gall

Déléguée filière vélo

APIC

florence.gall@apic-asso.com

06 70 85 60 65